

## Trois titres de champions de la Vienne en doublettes attribués à l'Isle-Jourdain

Lundi dernier s'est disputé à l'Isle-Jourdain les championnats de la Vienne de pétanque en cadets, juniors et seniors.

**Cadets**, 8 doublettes. Finale : Ribardière, Floch (Châtellerault) 13, Masson, Bidau (Chauvigny), 10.

**Juniors**, 13 doublettes. Finale : Tranchant, Vioux (Châteauneuf) 13, Texier, Villemot (Chauvigny) 4.

**Seniors**, 32 doublettes. Finale : Prédot, Michaud (Antran), 13, Charles, Abril (Châteauneuf), 4.

Parallèlement, le concours général de la Pétanque-Club Isois a connu un énorme succès. 92 doublettes venant de tous les clubs de la Vienne, plus le club de Parthenay (Deux-Sèvres), ont pris part à ce concours. Ce fut la doublette Chasseport, Rolly, de Poitiers, qui l'emporta sur celle de l'Isle-Jourdain Rossard, Lallement, 13-10.

**En consolante**. — 1<sup>er</sup> concours : finale : Ribardière, Guillon, 13, Pironnet, Faupou, 11.

2<sup>er</sup> concours : finale : Laffort, Decourt, 13, Grousseau, Bernardeau 12.

Toutes ces rencontres ont été arbitrées par MM. Abonneau et Deshoulières.

Pour les bourriches non retiées il s'agit des numéros 2819, 2917, 2968, 2967.

## PÉTANQUE

### Chasseport (ASPTT) vainqueur du challenge Machard

Enorme succès au concours du 16 juin, organisé en semi-nocturne par l'Amicale Pétanque de Châteauneuf. En effet, ce samedi à 20 h., la place Ferdinand-Buisson était envahie par 78 triplettes du département, représentant 234 joueurs. Les guirlandes électriques prêtées gracieusement pour la circonstance, par la Ville de Châtellerault, n'étaient vraiment pas de trop pour éclairer les terrains de jeux.

**Résultats**. — Quarts du général : Cail (St-Martin) bat Bernard (Herriot) ; Renoux (Mont-midi) bat Prédot (Antran) ; Chasseport (A.S.P.T.T.) bat Meyer (Châtellerault) ; Abril (Châteauneuf) bat Gallo (Mont-midi).

Demi-finale : Chasseport bat Renoux.

La triplette Chasseport remporte le challenge Machard pour une année en battant de justesse la triplette Cail (13 à 12).

**Consolante** : quarts : Armerand (Châtellerault) bat Rebillon (Bonnes) ; Ribardière (Châtellerault) bat Graslin (Tours) ; Texier (Chauvigny) bat Godet (Herriot) ; Surry (Montmidi) bat Séguin (Chauvigny).

Demi-finales : Surry bat Ribardière. Texier bat Armerand.

La triplette Surry remporte la coupe Marcel Decours en battant la triplette Texier.

Le concours complémentaire était remporté par Guchet (U.B.S.R.) devant Grougeard (Châteauneuf), 13 à 8.

### Concours de la "Pétanque Bellejouannaise"

Au concours du 17 juin organisé par « La Pétanque Bellejouannaise », 23 triplettes se retrouvaient sur le terrain des Petites-Vallées.

En général, di Gregorio l'emporte devant Cail fils par 13-10.

En consolante, Ferrer bat Renoux 13 à 8.

Au concours de pointage, les frères Brunet prennent les deux premières places.

Ce nombre réduit de triplettes, malgré un prix raisonnable, donne à penser qu'une organisation d'un concours est toujours difficile si la multiplication de ceux-ci est imprévisible.

## PÉTANQUE

### Deschamps vainqueur du challenge Charpentier à Scorbé-Clairvaux

Pour la Pentecôte, le dimanche 10 juin, le Pétanque-Club de Scorbé-Clairvaux organisait son premier concours officiel de la saison. Malgré les manifestations nombreuses se déroulant dans la région, 53 triplettes se retrouvaient place du Champ-de-Foire pour disputer les prix. Voici les résultats :

— En quart du général : Osès bat Blond, Legall bat Habiens, Deschamps bat Decours, Amilcar bat Martinière.

— Demi-finale : Deschamps bat Legall, Amilcar bat Osès.

— En finale du général : la triplette Deschamps, de Roc-Bel-Air, triomphe de la triplette Amilcar, de Châteauneuf, et remporte pour une année le challenge Georges-Charpentier.

— En consolante, quart : Bernard bat Térasson, Piérisnard bat Vivien, Bartel bat Verrier et Laffort bat Prévôt.

— En demi : Laffort bat Piérisnard et Bernard bat Bartel.

— La finale était gagnée par Bernard, de Herriot, qui bat la triplette Laffort, de Poitiers.

— Le concours complémentaire était gagné par la triplette Maître, de Châteauneuf, devant Berger, de Poitiers.